

Les tarifs.

Quotient Familial	Demi-journée	Demi-journée repas	Repas	Journée	Journée avec repas
Inférieur à 600 €	2,46 €	5,89 €	3,43 €	4,92 €	8,35 €
De 601 à 850 €	2,75 €	6,18 €	3,43 €	5,50 €	8,93 €
De 851 à 990 €	3,03 €	6,46 €	3,43 €	6,06 €	9,49 €
Au-delà de 990 €	3,32 €	6,75 €	3,43 €	6,64 €	10,07 €

- Un tarif dégressif de **moins 20 %** est appliqué à partir du 2^{ème} enfant sur le montant de ses activités.

- Pour les familles ne résidant pas sur la Communauté de Communes du Canton de Belmont de la Loire, un supplément de 15% par enfant est demandé sauf pour les enfants dont au moins un des deux parents travaillent sur le canton.

Les inscriptions :

Une fiche de pré-inscription est communiquée aux parents avant la période d'activité. Elle est à pré-remplir, à signer et à remettre avant le début de la période, accompagnée du règlement. Des inscriptions supplémentaires ou désistements seront possibles jusqu'au lundi midi (pour inscription avec repas) la veille pour le lendemain (pour inscription sans repas) et en fonction des places disponibles. Toute absence non justifiée au-delà de cette limite sera facturée.

L'ouverture du centre de loisirs en 2009-2010 :

Les vacances de la Toussaint : du 26 octobre au 4 novembre,

Les vacances d'hiver : du 15 au 26 février,

Les vacances de printemps : du 12 au 23 avril,

Les vacances d'été : du 5 au 30 juillet.

Pour les ados, il sera ouvert en fonction des vacances de la Loire et de Saône et Loire

Contacter Myriam au :

Service Enfance Jeunesse
Rue du Commerce
42670 BELMONT DE LA LOIRE
Tél : 04-77-63-76-10, Fax : 04-77-63-62-76
E-mail : myriam.enfance-belmont@wanadoo.fr

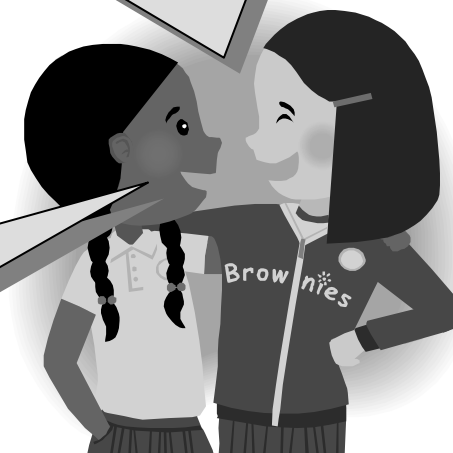
COMMUNAUTÉ
DE
COMMUNES
DU
CANTON
DE
BELMONT DE LA LOIRE



Site Internet : www.pays-belmont-de-la-loire.fr

Le Centre de Loisirs Drôles de P'tits Loups De 3 à 11 ans

C'est aussi
le mercredi
du 9 septembre 2009
au 30 juin 2010



Service Enfance Jeunesse
Rue du Commerce
42670 BELMONT DE LA LOIRE
Tél : 04-77-63-76-10
Fax : 04-77-63-62-76
E-mail : myriam.enfance-belmont@wanadoo.fr

Le centre de loisirs des mercredis : Mode d'emploi

Développer des loisirs de qualité adaptés à l'évolution de la société et aux besoins des enfants et des jeunes, qui allient épanouissement de la personnalité, découverte de soi et des autres, apprentissage de nouvelles pratiques, dans un contexte à la fois éducatif, de détente et de vacances, et dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

Qu'est ce que le mercredi ?

C'est un jour de pause entre les jours d'école de la semaine. C'est donc un moment propice au repos, à la détente et aux loisirs. En cela, le centre est un lieu de vie où les enfants seront acteurs de leur journée, selon leurs rythmes et leurs envies, dans le respect de la collectivité.

Concrètement, comment cela se passe ?

Des moments structurés et définis tels que :

l'accueil et le petit déjeuner échelonné de 7h30 à 9h,
le repas de midi suivi d'un temps calme
(dormir, lire, écouter de la musique ou une histoire...),
les sorties et activités collectives,
Le goûter,
Le départ échelonné de 17h à 18h30.

La **possibilité de faire une activité libre, de jouer** seul ou avec les autres mais **à son rythme** en évitant quand c'est possible les impératifs d'horaires.

Les jeux : Tout sera jeu ! Jeux de société, de construction, de motricité, de fiction... Mais aussi l'aménagement des locaux, la fabrication de jouets, la préparation de repas...

Les activités libres : Elles peuvent être individuelles ou collectives. Ce sera à la demande de l'enfant, selon son envie du moment et si elles sont réalisables et compatibles avec l'organisation du groupe (bricolage, sport, jeux...).

Les sorties organisées : Elles sensibiliseront les enfants à leur environnement, permettront de découvrir les ressources locales (métiers, commerces, associations...), favoriseront les rencontres intergénérationnelles.

Le programme ?

C'est tout cela à la fois avec une trame conductrice différente pour chaque période, soit environ 6 mercredis. Il sera élaboré avec les enfants mais restera souple de façon à pouvoir s'adapter aux besoins du moment (envie de finir une activité commencée le matin ou la semaine précédente, aléas de la météo, vie locale, événements...) et permettre la continuité.

Les choix des sorties et des ateliers à thèmes seront affichés au centre.

Les sites d'activités.

Les enfants seront accueillis :

- à la salle du club du 3^{ème} âge à **Le Cergne** (du 9 septembre 2009 au 10 février 2010) et à la salle de la cantine de **Sevelinges** (du 3 mars au 30 juin 2010) pour les communes de La Gresle, Sevelinges, Arcinges et Cuinzier.
- au service enfance jeunesse à **Belmont** (du 9 septembre 2009 au 30 juin 2010) pour les communes de Ecoche, Belleruche et Saint Germain la Montagne.

Pas d'accueil ni de ramassage sur les autres communes, vous emmenez votre enfant à Belmont ou à Le Cergne ou Sevelinges.



Si les effectifs sont inférieurs à 8 par jour à Belmont, les enfants seront transportés pour la journée à Le Cergne ou Sevelinges. L'accueil sur Belmont se fera uniquement le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 17h à 18h30. Nous n'assurerons pas le transport entre 11h30 et 14h mais vous pourrez les récupérer ou les emmener au Cergne.

L'équipe d'animation

Elle est composée de 1 directrice et de 4 animateurs (2 sur chaque site) et en fonction du nombre d'enfants (1 pour 8 pour les moins de 6 ans et 1 pour 12 pour les plus de 6 ans)

